



## DELIBERATION DU BUREAU DU 12 FEVRIER 2018



L'An DEUX MILLE DIX-HUIT, le 12 MARS à 18 H 30, le Bureau s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre BOULANGER, Président.

Nombre de membres : 30

Etaient présents les Vice-Présidents et membres du Bureau :

Membres présents : 22

Mesdames MARCEL, HALL, MAILLART (Vice-Présidentes) Madame WU (Membre du Bureau) Messieurs BOULANGER (Président) SURHOMME, LAMOTTE, DOVERGNE, COTTARD, AMARA, MAROTTE, JUBERT, DAIGNY, CHIRAT (Vice-Présidents) Messieurs CAPELLE, BERTRAND Gilbert, , VAN DE VELDE, FRANCOIS, MONTAIGNE, HENNEBERT, AUBRY et BARRE (Membres du Bureau)

Etaient absents :

Messieurs DALRUE, DUTILLEUX, PELTIEZ, POTTIER, BINET, BERTRAND Jacques, LEROY, et BIECKENS (Membres du Bureau)

### Réalisation des contrôles des Installations d'Assainissement Non collectif sur le territoire de la CCALN

Considérant que le contrat de Délégation de Service Public signé avec la Nantaise des Eaux, portant sur la mission de contrôle du SPANC, arrive à échéance le 31 mars 2018 ;

Considérant qu'un contrôleur SPANC ne suffit pas à assurer l'ensemble des contrôles à réaliser ;

Une consultation a été lancée pour la réalisation :

- des contrôles de bon fonctionnement périodique des dispositifs existants,
- de contrôle de conception de l'installation neuve ou réhabilitée,
- de contrôle de vérification de la bonne exécution des travaux,
- des contrôles préalables à une vente,
- de la mise à jour d'un fichier informatique portant sur le suivi des installations d'assainissement autonome.

Compte tenu de la date et l'heure limites de remise des offres : le 09/02/2018 (12h00)

Considérant la recevabilité des offres et les critères de choix retenus, l'offre économiquement la plus avantageuse est celle de GEONORD Agéo, 18 rue du Maréchal HAIG – 82 223 ANZIN SAINT AUBIN.

**Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Bureau communautaire :**

- Décide d'attribuer la prestation à GEONORD AGEO ;
- Autorise le Président à signer le marché,
- Autorise le Président et le Vice-Président chargé de la compétence Aménagement de l'Espace, à signer les documents en rapport avec cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME

FAIT A MOREUIL, le 12 MARS 2018

Le Président,  
Pierre BOULANGER



Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le .....

15 Mars 2018



Direction des Affaires Juridiques

MARCHES ET ACCORDS-CADRES

ATTR11

ACTE D'ENGAGEMENT<sup>1</sup>

Alors qu'un acte d'engagement était autrefois requis de l'opérateur économique soumissionnaire lors du dépôt de son offre, sa signature n'est plus aujourd'hui requise qu'au stade de l'attribution du marché.

Le formulaire ATTR11 est un modèle d'acte d'engagement qui peut être utilisé par l'acheteur, s'il le souhaite, pour conclure un marché ou un accord-cadre avec le candidat déclaré attributaire.

Il est conseillé aux acheteurs de renseigner les différentes rubriques de ce formulaire avant de l'adresser à l'attributaire. Ce dernier retourne l'acte d'engagement signé, permettant à l'acheteur de le signer à son tour.

En cas d'allotissement, un formulaire ATTR11 peut être établi pour chaque lot. Lorsqu'un même opérateur économique se voit attribuer plusieurs lots, un seul ATTR11 peut être complété. Si l'attributaire est retenu sur la base d'une offre variable portant sur plusieurs lots, soit un acte d'engagement est établi pour les seuls lots concernés, soit l'acte d'engagement unique mentionne expressément les lots retenus sur la base d'une offre variable.

En cas de candidature groupée, un acte d'engagement unique est rempli pour le groupement d'entreprises.

**A - Objet de l'acte d'engagement.**

Objet du marché ou de l'accord-cadre :

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt.)

**Réalisation des contrôles des installations d'assainissement non collectif sur le territoire de la CCALN**

Cet acte d'engagement correspond :

(Cocher les cases correspondantes.)

1.

à l'ensemble du marché ou de l'accord-cadre (en cas de non allotissement) ;

au lot n°..... du marché ou de l'accord-cadre (en cas d'allotissement) ;

(Indiquer l'intitulé du ou des lots tel qu'il figure dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt.)

correspondant, pour les lots n°....., à l'offre variable (en cas d'allotissement) ;

(l'acheteur duplique cette mention tant que de besoin.)

2.

à l'offre de base.

à la variante suivante :

<sup>1</sup> Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

**B - Engagement du titulaire ou du groupement titulaire.**

**B1 - Identification et engagement du titulaire ou du groupement titulaire :**

(Cocher les cases correspondantes.)

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché ou de l'accord-cadre suivantes,

- CCAP n° .....
- CCAG : .....
- CCTP n° .....
- Autres : ... CCAP et CCTP
  
- Le signataire

s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

engage la société Gesneris-ABCC sur la base de son offre ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

L'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

à livrer les fournitures demandées ou à exécuter les prestations demandées :

aux prix indiqués ci-dessous ;

Taux de la TVA : 20%

Montant hors taxes<sup>2</sup> :

Montant hors taxes arrêté en chiffres à : 184 374,45 €

Montant hors taxes arrêté en lettres à : Cent quatre vingt quatre mille deux cent soixante quatre euros quarante cinq cts

Montant TTC<sup>4</sup> :

Montant TTC arrêté en chiffres à : 221 249,34 €

Montant TTC arrêté en lettres à : Deux cent vingt et un mille deux cent quarante neuf euros trente quatre cts.

**OU**

aux prix indiqués dans l'annexe financière jointe au présent document.

<sup>2</sup> Le montant de l'offre établie à partir de prix unitaires est calculé par référence à la quantité estimée dans l'avis d'appel public à la concurrence.

<sup>4</sup> Ne pas remplir lorsque les règles de TVA Intracommunautaire prévoient le paiement de la TVA par l'acheteur. Dans ce cas, celui-ci doit indiquer son numéro d'identification au titulaire avant la date de facturation.

**B2 – Nature du groupement et, en cas de groupement conjoint, répartition des prestations :**  
(en cas de groupement d'opérateurs économiques.)

Pour l'exécution du marché ou de l'accord-cadre, le groupement d'opérateurs économiques est :  
(Cocher la case correspondante.)

conjoint                      OU                       solidaire

(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser.)

Désignation des membres du groupement conjoint	Prestations exécutées par les membres du groupement conjoint	
	Nature de la prestation	Montant HT de la prestation

**B3 - Compte (s) à créditer :**

(Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.)

- Nom de l'établissement bancaire :  
CAISSE DE PARENNE NORD FRANCE EUROPE  
125 Avenue Lavoisier 62000 DAINVILLE.
- Numéro de compte : 08000341243.

**B4 - Avance (article 110 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016) :**

Je renonce au bénéfice de l'avance :                       NON                       OUI  
(Cocher la case correspondante.)

**B5 - Durée d'exécution du marché ou de l'accord-cadre :**

La durée d'exécution du marché ou de l'accord cadre est de .....36.....mois à compter de :  
(Cocher la case correspondante.)

- la date de notification du marché ou de l'accord-cadre ;
- la date de notification de l'ordre de service ;
- la date de début d'exécution prévue par le marché ou l'accord-cadre lorsqu'elle est postérieure à la date de notification.


Le marché ou l'accord cadre est reconductible :                       NON                       OUI  
(Cocher la case correspondante.)

Si oui, préciser :

- Nombre des reconductions : 1
- Durée des reconductions : 12 mois

**C - Signature du marché ou de l'accord-cadre par le titulaire individuel ou, en cas groupement, le mandataire dûment habilité ou chaque membre du groupement.**

**C1 – Signature du marché ou de l'accord-cadre par le titulaire individuel :**

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
DENIS LAURENCE, gérante	Anzin St Aubin, 01/03/2018	

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

**C2 – Signature du marché ou de l'accord-cadre en cas de groupement :**

Les membres du groupement d'opérateurs économiques désignent le mandataire suivant (article 45 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016) :  
[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire]

En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est :  
(Cocher la case correspondante.)

- conjoint                      OU                       solidaire

Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent acte d'engagement :  
(Cocher la ou les cases correspondantes.)

- pour signer le présent acte d'engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;  
(joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)
- pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ou de l'accord-cadre ;  
(joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)
- ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe.

Les membres du groupement, qui signent le présent acte d'engagement :  
(Cocher la case correspondante.)

- donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;
- donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché ou de l'accord-cadre ;
- donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous :  
(Donner des précisions sur l'étendue du mandat.)

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
--	---------------------------	-----------

--	--	--

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

#### D - Identification et signature de l'acheteur.

■ Désignation de l'acheteur :

*(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt.)*

**COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE, LUCE NOYE  
144, RUE DU CARDINAL MERCIER 80 110 MOREUIL**

Tél : 03 22 09 03 14

Fax : 03 22 09 70 72

E-mail : environnement@avrelucenoye.fr

■ Nom, prénom, qualité du signataire du marché ou de l'accord-cadre :

*(Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.)*

**Monsieur Pierre Boulanger, Président de la Communauté de Communes AVRE, LUCE NOYE  
Monsieur Alain DOVERGNE, Vice-Président en charge de l'aménagement du territoire**

■ Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 130 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016  
(nantissements ou cessions de créances) :

*(Indiquer l'identité de la personne, ses adresses postale et électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie.)*

**Monsieur Pierre Boulanger, Président de la Communauté de Communes AVRE, LUCE NOYE  
Monsieur Alain DOVERGNE, Vice-Président en charge de l'aménagement du territoire**

■ Désignation, adresse, numéro de téléphone du comptable assignataire :

*(Joindre une annexe récapitulative en cas de pluralité de comptables.)*

**Monsieur le receveur de la Commune de Moreuil**

Trésorerie de Moreuil, rue Sauveur Lemaitre, 80 110 MOREUIL, 03 22 09 70 88



## Bordereau des Prix Unitaires (BPU)

Accord-cadre à bons de  
commande mono-attributaire

Réalisation des contrôles des  
installations d'assainissement  
non collectif

Communauté de Communes  
AVRE LUVE NOYE

Date limite de remise des offres : **le vendredi 09 Février 2018 à 12h00**  
Au siège de la communauté de communes

♦ **Dispositions générales concernant les prix :**

Les prix établis par le titulaire dans le cadre du présent bordereau des prix sont réputés intégrer tous les frais suivants :

- l'ensemble des frais de déplacement,
- la prise de rendez-vous avec les particuliers par téléphone, courrier, mail, visite sur place ou tout autre moyen de communication
- la mise en place, l'alimentation et la gestion de la base de données du SPANC, incluant la rédaction de synthèses régulières,
- le rendu des documents et synthèses demandés conformément au CCTP,
- l'ensemble des réunions nécessaires pour le déroulement de la mission et pour le bon fonctionnement du service,
- l'information des usagers pour toutes demandes de renseignements ; la communauté de communes redirigera au besoin les administrés vers le prestataire lorsqu'elle ne sera pas en mesure d'apporter une réponse,

Pour la totalité des prix unitaires, le prestataire établit ses prix tout en sachant que les quantités par lettre de commande peuvent être de faible importance, notamment pour les contrôles dans le cadre d'une vente, les contrôles de conception et de bonne exécution.



## Bordereau des Prix unitaires

N° de prix	Libellé des prix et prix unitaire H.T. en lettres	Prix unitaire € H.T. en chiffres
1	<p><b>Contrôle périodique de bon fonctionnement</b></p> <p>Ce prix comprend la réalisation de la mission décrite au CCTP du présent marché. Ce prix rémunère, à l'unité, la réalisation des contrôles périodiques de bon fonctionnement.</p> <p>Ce prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le recueil de données ;</li> <li>- la prise de rendez-vous avec les propriétaires ;</li> <li>- les conseils aux propriétaires sur l'entretien des ouvrages ;</li> <li>- la rédaction du rapport technique de visite ;</li> <li>- la transmission du rapport de visite (au format .pdf) à la collectivité ;</li> <li>- la mise à jour de la base de données sous format excel ;</li> <li>- tous les frais d'expédition ;</li> </ul> <p><b>L'unité € HT (prix en lettres) :</b>  <span style="font-family: cursive;">Soixante cinq euros.</span></p>	65,00 €
2	<p><b>Diagnostic avant une vente immobilière</b></p> <p>Ce prix comprend la réalisation de la mission décrite au CCTP du présent marché. Ce prix rémunère, à l'unité, la réalisation des visites <b>ponctuelles</b> de diagnostic à l'occasion d'une vente dans le délai fixé au CCAP et au CCTP.</p> <p>Ce prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le recueil de données ;</li> <li>- la prise de rendez-vous avec les propriétaires ;</li> <li>- les conseils aux propriétaires sur l'entretien des ouvrages ;</li> <li>- la rédaction du rapport technique de visite ;</li> <li>- la transmission du rapport de visite (au format .pdf) à la collectivité ;</li> <li>- l'élaboration et la mise à jour de la base de données sous format excel ;</li> <li>- tous les frais d'expédition ;</li> </ul> <p><b>L'unité € HT (prix en lettres) :</b>  <span style="font-family: cursive;">Cent cinquante euros.</span></p>	150,00 €

N° de prix	Libellé des prix et prix unitaire H.T. en lettres	Prix unitaire € H.T. en chiffres
3	<p><b>Contrôle de conception et d'implantation des installations neuves ou réhabilitées</b></p> <p>Ce prix comprend la réalisation de la mission décrite au CCTP du présent marché. Ce prix rémunère, à l'unité, le contrôle de conception et d'implantation de l'installation de l'assainissement non collectif.</p> <p>Ce prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le recueil de données terrain ;</li> <li>- la visite sur le terrain si nécessaire ;</li> <li>- les conseils au pétitionnaire en matière d'assainissement non collectif ;</li> <li>- les relations avec le pétitionnaire et les demandes éventuelles de pièces complémentaires ;</li> <li>- l'avis technique et le projet d'attestation de conformité de l'installation ;</li> <li>- le suivi des avis donnés au moyen d'une base de données sous format excel ;</li> <li>- tous les frais d'expédition.</li> </ul> <p><b>L'unité € HT (prix en lettres) :</b>  <i>Soixante quinze euros.</i></p>	75,00 €
4	<p><b>Contrôle de vérification de la bonne exécution des travaux sur le terrain</b></p> <p>Ce prix comprend la réalisation de la mission décrite au CCTP du présent marché. Ce prix rémunère, à l'unité, le contrôle de bonne exécution des travaux.</p> <p>Ce prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la prise de rendez-vous avec le pétitionnaire ;</li> <li>- la visite et contre-visite éventuelle sur le terrain ;</li> <li>- les conseils au pétitionnaire ;</li> <li>- le ou les avis sur la conformité des travaux ;</li> <li>- la mise à jour de la base de données sous format excel ;</li> <li>- tous les frais d'expédition.</li> </ul> <p><b>L'unité € HT (prix en lettres) :</b>  <i>Quatre vingt trois euros trente trois centimes</i></p>	83,33 €

À Anzin - Saint - Aubin, le 1/03/2018

Signature



**Géonord - AGÉO**  
 18 rue du Maréchal Haig - 62223 ANZIN SAINT AUBIN  
 Tél : 03 21 71 91 64 - Fax : 03 59 08 73 79  
 www.geonord-ageo.fr - contact@geonord-ageo.fr  
 RCS Arras 820 807 857 00017 - TVA FR13 820 807 857  
 SARL au capital de 1500€



Détail des Quantités  
Estimées  
(DQE)

Accord-cadre à bons de  
commande mono-attributaire

Réalisation des contrôles des  
installations d'assainissement  
non collectif

Communauté de Communes  
AVRE LUVE NOYE

Date limite de remise des offres : **le vendredi 09 Février 2018 à 12h00**

*Au siège de la communauté de communes*

## DÉTAIL DES QUANTITÉS ESTIMÉES

N° de prix	Prestations	Unité	Quantités Estimées/ an pour 4ans	Prix unitaire en € HT	Montant estimatif en € HT
1	Contrôle périodique de bon fonctionnement	u	650	65,00	42 250,00
2	Contrôle de conception et d'implantation des installations neuves ou réhabilitées	u	55	75,00	4 125,00
3	Contrôle de la réalisation des travaux sur le terrain	u	55	83,33	4 583,15
4	Diagnostic avant vente immobilière	u	70	150,00	10 500,00
<b>TOTAL € HT</b>					61 458,15
<b>TVA (20%)</b>					12 291,63
<b>TOTAL € TTC</b>					73 749,78

À Anzin - Saint - Aubin, le 1/03/2018

Signature



**Géonord - AGÉO**  
 3 rue du Maréchal Haig - 62223 ANZIN SAINT AUBIN  
 Tél : 03 21 71 91 64 - Fax : 03 59 08 73 79  
 www.geonord-ageo.fr - contact@geonord-ageo.fr  
 CS Arras 820 807 857 00017 - TVA FR13 820 807 857  
 SARL au capital de 1500€

CCALN  
144, rue du Cardinal Mercier  
80110 MOREUIL  
secretariat@avrelucenoye.fr

à

Sous-préfecture de Montdidier  
7, rue Jean Dupuy  
80500 MONTDIDIER

BORDEREAU DE DÉPÔT DE DOCUMENTS VALANT ACCUSE DE RÉCEPTION

SOUS PREFECTURE  
DE MONTDIDIER

A ÉTABLIR EN DOUBLE EXEMPLAIRE

16 MARS 2018

SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 12 MARS 2018

ARRIVÉE

Désignation des pièces	Référence de l'acte	Observations éventuelles de pré-contrôle
Centre Musical – Office de tourisme - Travaux	2018.03.12.1	
Réalisation des contrôles des Installations d'Assainissement Non collectif sur le territoire de la CCALN	2018.03.12.2	
Serveur Informatique	2018.03.12.3	

Fait à Moreuil, le 15 Mars 2018

Cachet de la collectivité et signature



La preuve de la réception en préfecture est matérialisée sur le présent bordereau par un cachet portant le timbre de la direction et la date de la réception.